

15 mai 1873

L'hon. M. ODELL dit qu'un rapport semblable a été adopté, sans question, aux Communes.

Selon la suggestion du ministre des Postes, la motion est remise en attendant la rédaction d'une annexe dans la forme désirée.

Sur la motion de **l'hon. M. CAMPBELL**, le bill pour amender la législation relativement à certaines matières de procédure dans les causes criminelles est renvoyé en Comité général, représenté et lu pour la troisième fois.

L'hon. M. FERRIER propose la deuxième lecture du bill pour incorporer la compagnie des travaux hydrauliques de Lachine et lui conférer certains pouvoirs. Il dit que les membres de la corporation sont propriétaires de terrains le long des Rapides dont ils ont dessein d'utiliser l'immense puissance hydraulique à des fins industrielles. Il pense que c'est un but désirable. Ces membres veulent maintenant faire ce qu'ils ont interdit à des intérêts privés pendant cinq ou six ans; étant propriétaires des terrains, ils estiment avoir meilleur droit aux profits d'une telle entreprise. En cas de mise à exécution, ils ne doutent pas que d'ici vingt ans, une ville aura surgi au voisinage de cette énorme source d'énergie hydraulique.

L'hon. M. RYAN désire qu'une pétition de l'un des propriétaires des terrains mentionnés, contre ce bill, soit renvoyée au Comité avec le bill. Ce propriétaire est opposé au plan pour des motifs publics autant que privés.

L'hon. M. FERRIER propose que toutes les pétitions contre le bill soient renvoyées au Comité. La motion est adoptée.

L'hon. M. RYAN propose la deuxième lecture du bill pour incorporer la compagnie d'emmagasiner des marchands —

Appuyé par **l'hon. M. HAMILTON** (Kingston). La motion est adoptée.

L'hon. M. CAMPBELL propose la deuxième lecture du bill pour amender les actes généraux concernant les chemins de fer. Il explique l'intention d'autoriser les compagnies à construire des clôtures à neige pendant l'hiver pour les retirer au printemps, et des voies secondaires ou embranchements ne dépassant pas six milles avec certaines restrictions en ce qui concerne les préavis. La motion est adoptée.

En l'absence de **l'hon. M. SEYMOUR**,

L'hon. M. MACPHERSON propose l'étude du troisième rapport du Comité spécial nommé pour surveiller les comptes contingents du Sénat. Il dit que cela demande peu d'explications. Il pense que l'annexe soumise bénéficiera, à la Chambre, de la même approbation qu'au Comité. Le Sous-comité auquel elle a été soumise l'a renvoyée, à l'unanimité, au Comité général lequel l'a également adoptée à l'unanimité.

L'hon. M. CHAUVEAU présente des suggestions en ce qui concerne certains officiers, sur quoi s'entame une discussion générale.

À la fin, comme l'opinion générale est que le Comité a raisonnablement considéré toutes les demandes, la motion d'adoption est agréée.

L'hon. M. RYAN propose la deuxième lecture du bill pour incorporer l'agence canadienne de placement et de garantie. La motion est adoptée.

Sur la motion de **l'hon. M. CAMPBELL**, la séance est levée.